

# RAPPORT D'ACTIVITÉ SAAFIR 2024



**SERVICE ADOLESCENCE ET D'ACCUEIL FAMILIAL  
D'INTERVENTION ROUENNAIS (SAAFIR)**

## Contenu

Introduction .....	3
1. Activité et population accueillie.....	6
A. L'activité - données globales (tableaux contrôle de gestion et commentaires service).....	6
B. L'activité – par prestations des accueils et accompagnements réalisés (tableaux contrôle de gestion et commentaires service).....	9
.....	11
C. Les données propres au service (scolarité, EI, hospitalisations, inclusions...) .....	20
2. Vie du service au global ou spécifique à certaines prestations.....	23
A Les actions construites avec le public en référence à l'axe 1 du PE (participation, autodétermination, personnalisation de l'accompagnement.....)	23
B Les actions de proximité ancrées sur le territoire, valorisant le travail des professionnels et les ressources du public, en référence à l'axe 2 du PE (partenariats, conventions, ouverture sur l'extérieur...) ;.....	24
C les actions respectant et promouvant la qualité de vie et des parcours professionnels et le développement durable en référence à l'axe 3 du PE (participation aux projets de l'établissement, formations internes, cadre de vie...) ; .....	25
D les actions de gouvernance basée sur la participation des publics et sur la démarche qualité en référence à l'axe 4 du PE (Groupes d'expression, gestion des EI, démarche qualité, évaluation externe de la qualité, élaboration du projet de service.....)	27
Conclusion : Perspectives .....	29

## Introduction

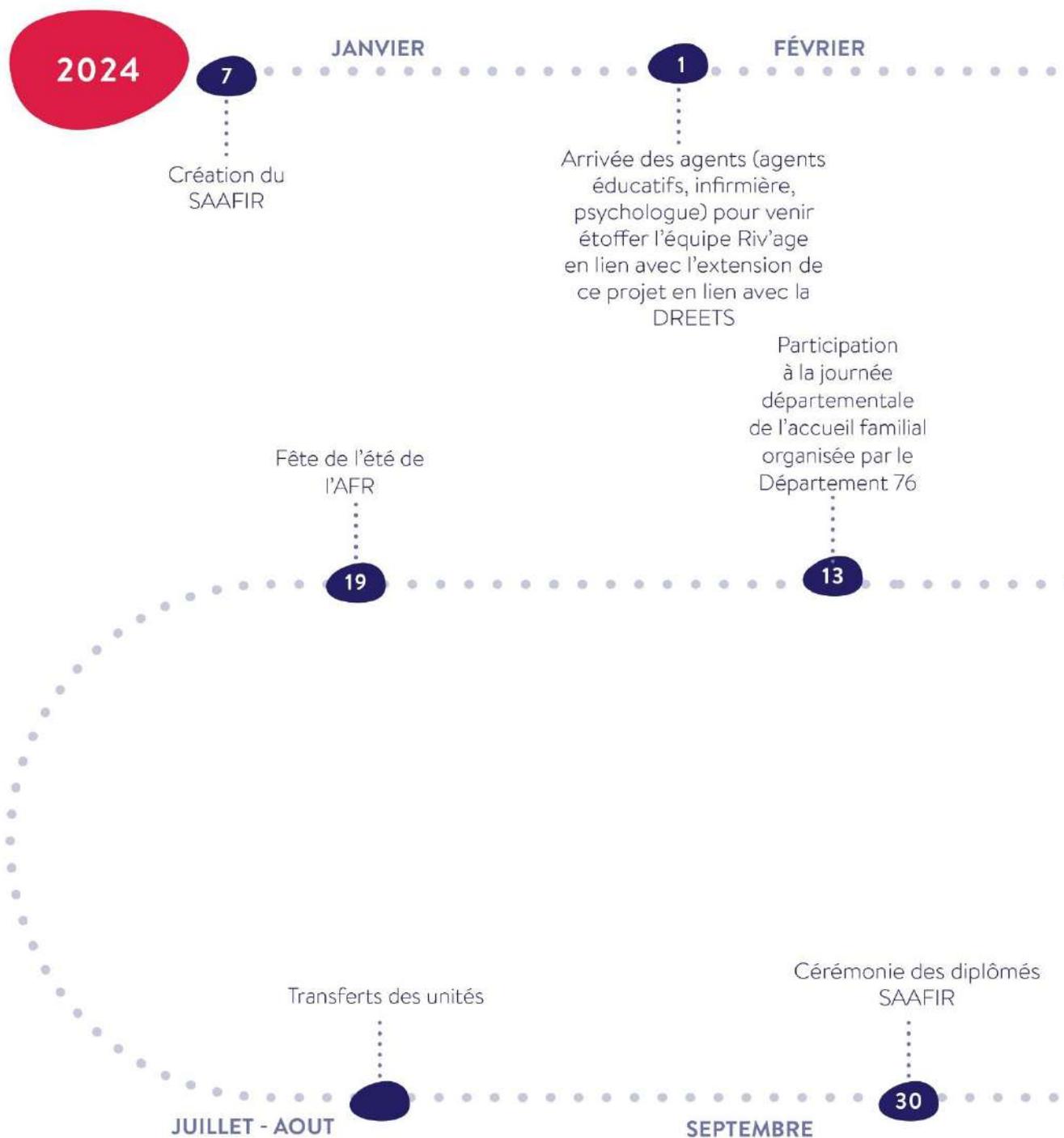
Le rapport d'activité que vous vous apprêtez à lire constitue une synthèse des éléments marquants du service « SAAFIR » créé le 08 janvier 2024, suite à la réorganisation des services de protection de l'enfance sur le territoire rouennais.

L'objectif de ce rapport d'activité est de vous permettre d'appréhender la variété des missions, l'activité et les enjeux du SAAFIR, mais aussi de valoriser la richesse de nos missions, l'engagement des professionnels et la force de nos partenariats.

L'année 2024 a été marquée par de nombreux mouvements au sein de l'équipe de direction, soit à travers des départs hors IDEFHI, soit à travers des mouvements en interne, parfois au sein même du SAAFIR. Ainsi, 5 cadres ont quitté le service ou ont changé de poste. Ceci a permis d'accueillir au sein du SAAFIR de nouveaux collègues. 2025 sera donc sans doute marquée par un nécessaire besoin de stabilité, de construction et de consolidation de cette équipe de direction renouvelée.



## Les événements marquants de l'année 2024





## 1. Activité et population accueillie

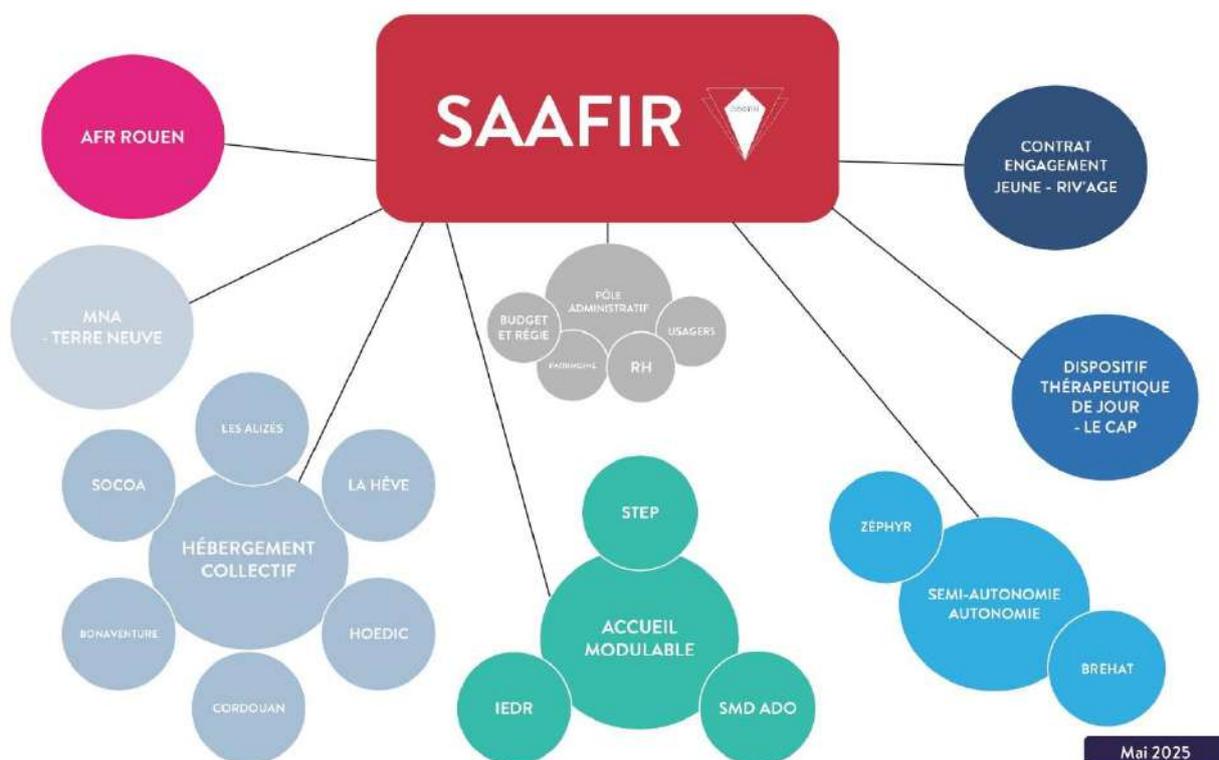
### A. L'activité - données globales (tableaux contrôle de gestion et commentaires service)

#### → ACTIVITÉ - DONNÉES GLOBALES

**548**  
places

**878**  
usagers en 2024

9 modalités de prise en charge réparties en 15 unités.



Le service SAAFIR a vu le jour le 08.01.2024 dans le cadre de la réorganisation des services de protection de l'enfance rouennais. Ainsi, en matière de protection de l'enfance, SAAFIR s'inscrit

sur le territoire rouennais aux côtés du service ASTER, les deux services composant le Service Territorial Rouennais (STR).

Au sein de l'IDEFHI, SAAFIR accompagne les jeunes pris en charge et les familles qui font l'objet d'une décision de justice lorsqu'ils sont en danger ou d'une décision administrative lorsqu'ils sont en demande d'aide.

Les professionnels du SAAFIR apportent leur expertise dans l'évaluation des situations d'enfants en danger et la mise en œuvre de leur suivi.

Comprenant 15 unités, SAAFIR offre un panel de modalités de prise en charge variées : MECS, MNA, Semi-Autonomie, Autonomie, Milieu ouvert, le CAP (dispositif thérapeutique d'accueil de jour financé par l'ARS), CEJ-R (dispositif financé par la DREETS).

Ces différentes modalités de prises en charge permettent d'accompagner le parcours des jeunes pris en charge au regard de l'évolution de leur âge et de leurs besoins.

SAAFIR est composé de professionnels éducatifs, maîtres/maîtresses de maison, surveillants de nuit, psychologues, pédopsychiatres, assistant(e)s de service social, infirmières, secrétaires, coordonnateurs/trices de parcours, chef de service, responsable administrative, directrice adjointe et directrice.

L'ensemble des professionnels œuvre, chacun de sa place, à la prise en charge éducative et d'insertion des jeunes pris en charge.

#### ↳ Le collège de direction (CODIR) SAAFIR

Le CODIR SAAFIR est composé des chefs de service des 15 unités du service, de la responsable administrative, de la directrice adjointe et de la directrice. Il se réunit chaque lundi matin. C'est l'instance de pilotage et d'articulation du SAAFIR qui permet de partager des informations institutionnelles, de débattre, mais aussi d'arbitrer et de valider des décisions.

L'infirmière du service se joint sur un temps du CODIR dédié à la santé environ 1 fois toutes les 6 semaines selon un calendrier établi en début d'année. Des partenaires internes IDEFHI ou extérieurs peuvent aussi être invités à participer au CODIR sur des thématiques identifiées.

#### ↳ La parole à l'équipe administrative du SAAFIR

##### 1- Contexte général et faits marquants

La fusion des services de la Protection de l'enfance du territoire rouennais a profondément impacté les missions du service administratif en 2024. Compte tenu du nouveau périmètre du service, 2 collègues ont rejoint l'équipe administrative le 1<sup>er</sup> janvier 2024 portant la taille de l'équipe de 8 à 10 personnes.

Ce changement de périmètre a nécessité un important travail de découverte croisée, d'harmonisation des pratiques et d'accompagnement. L'équipe administrative s'est mobilisée dans un esprit de collaboration et d'adaptation pour accompagner avec pédagogie les changements. Les outils et tableaux de bord existants ont dû être revus pour tenir compte des nouvelles données. Cette dynamique de travail s'est ajustée aux attentes des nouvelles directrices et directrice adjointe, soulignant ainsi leur vision commune pour une organisation participative.

## 2- Participation à l'accompagnement des nouveaux responsables d'unité

Suite aux recrutements de plusieurs responsables d'unité en 2024, l'équipe administrative a été sollicitée pour présenter le fonctionnement et les modalités de travail existantes sur les 5 thématiques : ressources humaines, finances, usagers, patrimoine et Accueil Familial Renforcé. Ces moments d'échange ont permis, d'une part de présenter l'organisation interne, les procédures administratives, les outils partagés et d'autre part, d'apporter un éclairage sur les missions du service administratif et le travail partenarial entre unités éducatives et service administratif.

## 3- Projets structurants

Au-delà des enjeux liés à la fusion, l'équipe a contribué à la mise en œuvre de plusieurs projets notables :

- Réorganisation des bureaux administratifs et des espaces partagés de travail ;
- Participation à l'expérimentation liée au versement des allocations par virement ;
- Généralisation des contrôles des fonds privés 2 fois par an dans chaque unité ;
- Aménagement et organisation logistique des nouveaux locaux RIV'AGE ;
- Mise en œuvre d'une nouvelle procédure de gestion administrative des NEI ;
- Adaptation aux évolutions du logiciel métier SILAO suite à la migration informatique du 23 juillet 2024 (formation en e-learning, découverte de nouvelles fonctionnalités, participation à la sécurisation de l'identité des usagers via l'INS...).

## 4- Données chiffrées 2024

L'activité du service administratif en 2024 en quelques chiffres :

- Nombres de bons administratifs édités et traités : 3518
- Nombre de NEI traités sur le volet administratif : 308
- Nombre de bons de demande de travaux (MECS, appartements, bureaux) : 920
- Nombre de recrutement sur poste permanent : 38
- Nombre de dossiers usagers créés dans SILAO : 907
- Nombre de dossiers usagers clos dans SILAO : 430

## 5 – Vie d'équipe

Certaines collègues de l'équipe administrative ont ainsi instauré l'habitude de décorer les locaux du service à l'occasion des principales fêtes du calendrier (Pâques, Halloween, Noël...), apportant une touche chaleureuse et conviviale qui ravit tant les usagers que les collègues et les visiteurs. Elles répondent également présentes lorsqu'il s'agit d'animer les événements festifs à destination des usagers, en tenant notamment les stands de pop-corn, de goûters ou de crêpes, contribuant ainsi à la réussite de ces moments de convivialité.

↳ Focus sur le patrimoine immobilier SAAFIR – gestion logistique

Au regard de la taille du patrimoine immobilier en lien notamment avec les modalités de prise en charge Mineurs non accompagnés, Semi-Autonomie/Autonomie, le service SAAFIR dispose d'une secrétaire « patrimoine ». Sa connaissance pointue du parc immobilier SAAFIR en font une alliée de taille dans la bonne gestion du patrimoine et dans les liens étroits et nombreux avec la direction fonctionnelle DCVT (réunion technique DCVT/SAAFIR 1 fois par mois) et les partenaires extérieurs. Elle contribue grandement à l'amélioration du cadre de vie des usagers pris en charge sur SAAFIR en centralisant les demandes de travaux des 6 MECS et des 91 appartements dédiés à l'hébergement des usagers. Sur les 920 demandes formulées sur le logiciel ASTECH, 765 bons travaux ont été réalisés en 2024 par la DCVT. Les 2 unités Terre-Neuve (Mineurs non-accompagnés) et Zéphyr (Semi-Autonomie et Autonomie) sollicitent une maintenance importante en toute logique au regard de la modalité de prise en charge.

## B. L'activité – par prestations des accueils et accompagnements réalisés (tableaux contrôle de gestion et commentaires service)



### → ACTIVITÉ - DONNÉES PAR MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE

#### → HÉBERGEMENT COLLECTIF (MECS)



#### Profils des usagers



#### Mesures de placement (photographie au 31/12)



L'année 2024 est marquée par une forte augmentation des accueils d'urgence alors que le nombre total d'accueil est sensiblement le même que l'année dernière. Ces situations d'urgence mettent à mal la qualité de l'accueil des adolescents et a un fort impact sur les pratiques

éducatives en MECS dont l'accueil d'urgence n'est pas la mission principale. Cela a également des répercussions sur la dynamique de groupe au sein de l'unité.

L'autre partie des accueils concernent des replis SMD ou des accueils préparés du SAUC. De premiers accueils issus de l'IED/R sont à noter et pourraient se développer dans les années à venir au vue de l'évolution des besoins et des demandes.

La proportion garçon / fille est stable et équilibrée, comme les années précédentes.

Avec la création du service SAAFIR, un travail de réorientation des enfants de moins de 12 ans a été mis en œuvre dans le courant de l'année en lien avec l'évolution du projet de service pour permettre une plus grande cohérence dans l'accueil des adolescents. Le changement du public sur l'unité Cordouan a permis de repenser le règlement de l'unité. L'accueil de ce nouveau public a généré l'augmentation des NEI et une nécessaire adaptation de l'équipe éducative durant les premiers mois.

Le soutien à la parentalité est principalement porté par les référentes famille. Chargées de mettre en œuvre les Visites en Présence d'un Tiers, elles ne peuvent répondre aux besoins importants d'accompagnement des familles dans un soutien à la parentalité en dehors des VPT et préparer un éventuel retour au domicile ou de travailler autour des droits d'hébergement.

Sur une unité Socoa, nous avons fait le choix durant une courte période de freiner les accueils suite à des difficultés majeurs. Cependant, l'unité a pris le relais sur les répit ou replis.

L'évolution des troubles chez les adolescents et l'augmentation des jeunes bénéficiant d'une double mesure ont amené davantage d'hospitalisations longues.

Les sorties des jeunes se font principalement vers de la semi-autonomie ou en retour à domicile. Certains jeunes ont quitté leur unité MECS suite à une fin de prise en charge ou une réorientation.

## → SEMI-AUTONOMIE / AUTONOMIE

**48**  
places  
réparties sur  
**2** unités

**86**  
usagers en 2024  
(+23% par rapport à 2023)

**92%**  
de taux d'occupation  
(-8 points par rapport à 2023)

**38**  
entrées

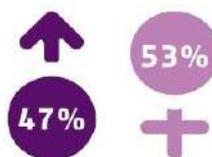
**11**  
entrées directes

**27**  
mouvements  
internes à  
l'IDEFHI

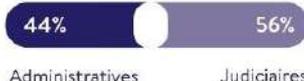
### Profils des usagers

**18 ans**  
en moyenne

De **16**  
à **21** ans



### Mesures de placement (photographie au 31/12)



L'âge moyen d'accompagnement des jeunes est stable cette année encore.

La parité garçon / fille est également stable et équilibrée.

L'accueil de mesures administratives (44%) correspond au grand nombre de jeunes accompagnés dans le cadre d'un APJM.

Nous notons cette année un fort turn-over des situations avec un renouvellement au 2/3 des jeunes accompagnés. L'entrée en semi-autonomie se fait principalement par un accueil préparé en provenance de MECS en interne ou du SAUC. Plusieurs jeunes ont tout de même bénéficié d'une réorientation en semi-autonomie suite à une rupture sur leur lieu d'accueil initial. Ces admissions « par défaut » ont conduit à une évolution des profils des jeunes accueillis présentant des troubles psychiques et des soins importants. Ces accueils ont eu un impact sur l'accompagnement des autres jeunes et sur l'équipe éducative. Ces admissions ont généré davantage de notes d'événements indésirables en début d'année.

Le parc immobilier et sa maintenance ont conduit à l'immobilisation d'un appartement durant 6 mois (Zéphyr) et le gel de 3 appartements (Bréhat), ce qui a forcément impacté le taux d'activité. Certains profils complexes d'adolescents ou de jeunes majeurs ont empêché toute forme de cohabitation dans un appartement partagé. La colocation peut complexifier l'accueil de jeunes au profil de plus en plus complexes.

Plusieurs sorties ont été des mesures conservatoires, mais la majorité d'entre elles correspondent à une fin d'APJM, le contrat n'étant pas renouvelé, un retour au domicile ou une installation dans le parc immobilier de droit commun. A noter que nous ne recensons aucune orientation MAEVA cette année.

Sur les places en autonomie, l'entrée des jeunes majeurs se fait exclusivement par le passage de la semi-autonomie vers l'autonomie en interne.



↳ En 2024, 23 jeunes sont sortis de l'unité Terre-Neuve selon les orientations suivantes :

- Hôtel : 17
- logement autonome : 3
- MAEVA : 1
- FJT : 2

↳ Les sorties en urgence et leur impact :

En 2024, 17 jeunes majeurs accueillis à Terre Neuve ont été orientés sur le dispositif hôtelier, dans le cadre de leur APJM. De fait, des jeunes majeurs sont « basculés » vers l'hôtellerie pour libérer de la place pour les mineurs en attente de prise en charge en SAMNA. Cela s'explique par un dispositif de PEC des MNA saturé, avec un nombre croissant de jeunes en attente de mise à l'abri après une évaluation positive de leur minorité et de leur isolement. Les délais courts, entre l'annonce de l'orientation d'un jeune sur le dispositif hôtelier et sa sortie effective, sont vécus par les jeunes comme un abandon ou une sanction, générant anxiété, sentiment d'insécurité, voire traumatisme.

↳ Concernant l'insertion des jeunes :

- Nombre de diplômés : 15 jeunes ont obtenu leur diplôme (1 bac professionnel / 6 CAP / 1 CFG / 7 DELF).

↳ Concernant les démarches relatives aux demandes d'asile (DA) et titre de séjour (TDS) :

- 16 demandes de TDS auprès de la préfecture,
- 6 DA.



## → ACCUEIL FAMILIAL RENFORCÉ

**105**  
places

(-10 places par rapport à 2023)

**122**  
usagers en 2024  
(+8% par rapport à 2023)

**95%**  
de taux d'occupation  
(+ 13 points par rapport à 2023)

**25**  
entrées

**14**  
entrées directes

**11**  
mouvements internes à l'IDEFHI

### Profils des usagers

**10 ans**  
en moyenne

De 1  
à 21 ans



**59%**

**41%**



### Mesures de placement (photographie au 31/12)

13%

Administratives

87%

Judiciaires



En 2024, l'habilitation de l'AFR Rouen a été ajustée à 105 places au regard du faible taux d'occupation 2023, qui s'explique par la baisse des effectifs d'assistants familiaux (difficultés de recrutements, métier en perte d'attractivité).

La moyenne d'âge des jeunes accueillis en 2024 est constante par rapport à 2023.

En 2024, 3 nouveaux assistants familiaux ont été recrutés et l'AFR a accueilli deux assistantes familiales

du secteur Dieppois, ce qui explique l'augmentation du taux d'occupation à 95% en 2024.

25 admissions ont été réalisées en 2024, chiffre important pour un service de placement familial.

26 sorties ont eu lieu en 2024 avec les orientations suivantes :

- 4 réorientations au SAUC
- 12 réorientation en MECS
- 8 retours en famille
- 2 rapprochements familiaux
- 1 départ chez un Tiers Digne de Confiance

## → SOUTIEN AU MAINTIEN À DOMICILE

**30**  
places

**51**  
usagers en 2024  
(stable par rapport à 2023)

**86%**  
de taux d'occupation  
(+1 point par rapport à 2023)

**30**  
entrées

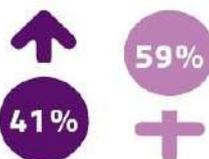
**20**  
entrées directes

**10**  
mouvements  
internes à  
l'IDEFHI

### Profils des usagers

**16 ans**  
en moyenne

De **13**  
à **18 ans**



### Mesures de placement (photographie au 31/12)



En 2024, le dispositif de Soutien au Maintien à Domicile (SMD) a accompagné 51 adolescents(es), un chiffre stable à celui de l'année 2023, traduisant une certaine régularité dans l'activité et une poursuite cohérente de la mission éducative auprès des jeunes concernés. Cette constance témoigne d'une sollicitation régulière du service, positionnée comme un appui essentiel dans les situations où le maintien dans le milieu familial demeure possible.

La capacité d'accueil, fixée à 30 places, a permis d'atteindre un taux d'occupation annuel de 86 %, soit une légère progression de 1 point par rapport à l'année précédente. Ce niveau d'occupation illustre une mobilisation efficace des ressources disponibles, ainsi qu'une bonne adéquation entre les capacités d'accueil et les besoins repérés sur le territoire.

Sur l'ensemble de l'année, 30 nouvelles situations ont été enregistrées. Parmi celles-ci, 20 proviennent de sollicitations externes, tandis que 10 sont issues de mouvements internes au sein de l'IDEFHI. Cette répartition met en lumière la souplesse du dispositif dans l'ajustement des parcours éducatifs et sa capacité à s'inscrire dans une logique de continuité ou de réorientation. Le profil des jeunes accompagnés(es) reste globalement homogène. L'âge moyen des adolescents(es) est de 16 ans, avec une tranche d'âge allant de 13 à 18 ans. La répartition par genre demeure relativement équilibrée, avec 59 % de filles et 41 % de garçons.

Enfin, s'agissant du cadre juridique des mesures, on observe une prédominance des mesures judiciaires : 65 % des situations relèvent d'un placement ordonné par le Juge des Enfants, contre 35 % dans le cadre de mesures administratives (notamment à la demande de l'Aide Sociale à l'Enfance). Cette répartition souligne la forte implication de l'autorité judiciaire dans les

orientations vers ce dispositif, ainsi que la nécessité d'un accompagnement éducatif renforcé dans des contextes familiaux souvent fragilisés.

## → SERVICE DE TRANSITION ÉDUCATIVE PERSONNALISÉE (STEP)

**10**  
places

**25**  
usagers en 2024  
(+2 par rapport à 2023)

**99%**  
de taux d'occupation  
(-2 points par rapport à 2023)

**15**  
entrées directes

### Profils des usagers

**17 ans**  
en moyenne

De **14**  
à **18 ans**

↑  
**44%**

**56%**  
+

En 2024, le Service de Transition Éducative Personnalisée (STEP) a assuré l'accompagnement de **25 jeunes**, soit une augmentation de deux usagers par rapport à 2023. Cette évolution témoigne d'un maintien de la dynamique d'admission et d'une réponse adaptée aux besoins d'accompagnement individualisé dans le cadre de parcours éducatifs complexes.

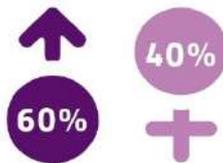
Le service dispose de **10 places**, ce qui correspond à un **taux d'occupation moyen de 99 %** sur l'année, en **légère baisse de 2 points** par rapport à l'année précédente. Ce niveau élevé confirme la pertinence du dispositif et sa pleine mobilisation, malgré une légère variation conjoncturelle.

Les **15 entrées directes** enregistrées en 2024 illustrent la capacité du service à accueillir de nouveaux bénéficiaires de manière réactive, tout en garantissant un accompagnement personnalisé axé sur la remobilisation et la reprise de repères éducatifs. Le STEP s'inscrit ainsi comme un espace de transition essentiel, à la croisée de plusieurs dispositifs, permettant une orientation ou une réorientation progressive et adaptée.

## → INTERVENTION ÉDUCATIVE À DOMICILE



### Profils des usagers



### Mesures d'intervention éducative à domicile



2024 a été marquée par la modification majeure de l'équipe au regard de l'extension d'activité et l'arrivée de 5 ETP supplémentaires. Cela a impliqué une restructuration de l'organisation du travail au sein de l'unité.

En 2024, la moyenne des mesures judiciaires est en forte augmentation, passant de 58% à 69%, ce qui rejoint la moyenne nationale de 70%. Les places créées au niveau de notre établissement ont tout de suite été absorbées par les mesures judiciaires.

Nous avons pu constater une forte augmentation des mesures qui font état de Violences Intra Familiales dès la mise en place. Au 31/12/2024, presque 40% de nos mesures étaient motivées par ce contexte.

Nous constatons globalement que les mesures s'instaurent dans un contexte déjà dégradé eu égard le contexte actuel de la protection de l'enfance. Les agents ont dû s'adapter à ce changement de paradigme, se former, s'ajuster et innover.

Aussi, 2024 marque sur Rouen la création d'ateliers collectifs et de groupes de paroles à destination des parents. Les nouveaux locaux obtenus grâce à l'extension ont permis de proposer ces nouvelles modalités d'intervention aux parents et développer par leur pouvoir d'agir et la pair-aidance.

## → CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

**66**

**JEUNES REPÉRÉS ET  
ACCOMPAGNÉS EN 2024**

**21ans**

**en moyenne  
(de 16 à 27 ans)**

**71%**

**sans domicile fixe  
au moment du repérage**

**21**

**CONTRATS ENGAGEMENT  
JEUNE EN RUPTURE  
SIGNÉS**

**29%**

**en situation  
de handicap**

**47%**

**ont eu un parcours  
en protection  
de l'enfance**

Sur la « typologie » type des jeunes repérés par le dispositif, cela ne change que très peu d'une année sur l'autre. La majorité de ces jeunes sont en situation précaires, soit du fait de nombreuses années d'errance à travers la France, soit en sortie de dispositif ASE et/ou handicap, et sans hébergement stable pour beaucoup.

Les bénéficiaires ont été repérés lors de maraudes, ont connus le dispositif par le bouche à oreille, orientés pas des associations ou par le SPIP...

Les locaux utilisés se sont rapidement révélés inadaptés du faite de l'extension du dispositif et de l'agrandissement de l'équipe. Des recherches de locaux plus grands et plus à même de répondre à l'activité croissante ont commencées dès le début d'année 2024. Une maison répondant au besoin a été trouvée et des travaux d'aménagement avant installation se sont déroulées fin d'année 2024 pour un déménagement prévu en février 2025.

Durant le dernier trimestre 2024, les responsables de la Mission Locale nous ont fait part de l'impossibilité de faire entrer de nouveaux jeunes en CEJ-R du fait d'un manque de budget. De fait, il a été difficile de maintenir le lien avec certains jeunes.

Dans un souci de répondre au plus près aux besoins des bénéficiaires, l'équipe de Riv'Age a recherché des partenaires (Case départ, Aux fripes du temps, EPIDE,...) qui seraient en capacité de venir compléter l'offre de prestations du dispositif.

Beaucoup de jeunes ne sont pas prêts pour s'engager dans un projet lors de leur arrivée sur le dispositif, un gros travail de réassurance, parcours de soin,... est nécessaire avant leur entrée potentiel en CEJ-R.

Le soin prend une place prépondérante dans l'accompagnement : ainsi plusieurs projets ont été initiés au cours de cette année avec pour certains une mise en place en 2025 : prestations sophrologie et socio-esthétisme sur le dispositif, analyse sanguine faites par l'infirmière du

dispositif dans les locaux en partenariat avec un cabinet d'analyse, création d'un espace ressource sur la réduction des risques en lien avec le CSAPA de la Boussole,...

Le dispositif est doté de 0.8 ETP de temps de psychologue réparti sur 2 collègues (1 à 60% arrivée en cours d'année et 1 à 20%). Sur l'année 2024 il a donc été réalisé 71 entretiens cliniques, 8 ateliers psychologue-infirmière, 2 parloirs,... il est également à noter l'instauration de temps clinique mensuels avec une psychiatre à compter du mois de novembre.

Nous constatons à travers notre activité clinique que l'activité du psychologue est essentielle à la réalisation d'une prise en charge adaptée du public accueilli au sein de RIV'AGE. Le suivi psychologique participe de fait à la levée des freins qui font barrage à l'insertion socio professionnelle de nos jeunes. Nous avons par ailleurs pu observer que les jeunes étaient demandeurs de temps d'entretien clinique individuels. Les ateliers ont eux aussi récolté l'adhésion de nos bénéficiaires. Ils sont le lieu d'échanges d'information et ont vocation à aider les jeunes à exprimer et défendre un point de vue, ainsi qu'à accueillir celui des autres. Des points « santé » entre les 2 psychologues et l'infirmière, ont été organisés de manière hebdomadaire. Ces réunions sont l'occasion pour nous de nous répartir les situations des jeunes et de coordonner nos interventions en matière de soin. Le développement de partenariats nous a permis d'être repérés par les différentes institutions qui participent à l'accompagnement de notre public cible, notamment en matière d'accroche vis-à-vis du réseau de droit commun et de soin médico-psycho-social normand. Notre nouveau partenariat avec le SPIP de Rouen nous permet d'accompagner et de soutenir les jeunes tout au long de leur parcours de réinsertion ; depuis leur incarcération jusqu'après leur sortie.

Dans le cadre du co-accompagnement, la Mission Locale est par définition le partenaire privilégié. Dans l'objectif d'optimiser la collaboration, des cotech se déroulent environ toutes les 6 semaines avec l'ensemble des 2 équipes et les responsables. De plus, les conseillères et les professionnels de Riv'Age se rencontrent mensuellement pour aborder les situations des jeunes dont chacun a la référence.

## → LE CAP - DISPOSITIF THÉRAPEUTIQUE DE JOUR

**40**  
USAGERS  
ACCOMPAGNÉS  
EN 2024  
**10**  
PLACES D'ACCUEIL  
DE JOUR

**15 ans**  
en moyenne

**De 12  
à 18 ans**

**35%**  
des usagers hospitalisés pour raison  
psychiatrique en 2024

**70%**  
des usagers avec une mesure de  
protection de l'enfance

**33%**  
des usagers avec une notification  
MDPH

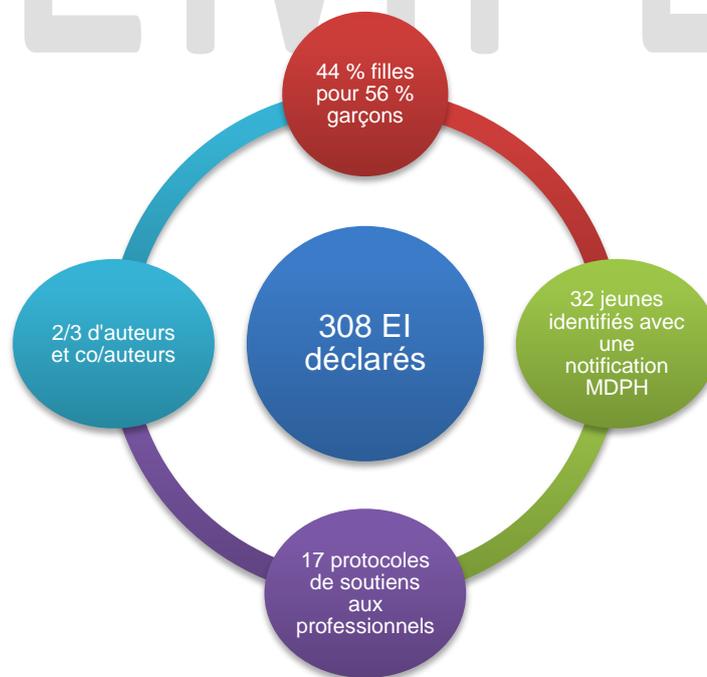
L'année 2024 a été marquée par l'évaluation du dispositif par le cabinet KPMG, mandaté par l'ARS, après les 5 premières années d'expérimentation de ce dispositif. Cette évaluation avait pour but de permettre à l'ARS de Normandie de se positionner concernant la poursuite ou l'arrêt du CAP en produisant des constats et préconisations. L'ensemble des bénéficiaires et des partenaires interrogés se sont montrés très satisfaits du dispositif qui est considéré comme un maillon jusque là manquant permettant de faire du lien entre le secteur de l'Aide Sociale à l'Enfance, le secteur du handicap et les acteurs de la psychiatrie. 8 commissions se sont déroulées au cours de l'année 2024. Le nombre de dossiers présentés est très variable selon les commissions. Ce constat fait, il a été jugé important de continuer les rencontres de présentation du dispositif auprès des partenaires. Ainsi, nous avons rencontré l'ensemble des CMP, des partenaires de la protection de l'enfance et du handicap, participé à des forums,... et ce tout au long de l'année.

## C. Les données propres au service (scolarité, EI, hospitalisations, inclusions...)

### C.1 Les Evènements Indésirables (EI) :

On peut constater une augmentation de 76% des incidents déclarés entre 2023 et 2024, cette augmentation peut s'expliquer de différentes manières :

- Une utilisation plus appropriée de la note d'incident dans la pratique des équipes éducatives. Au cours de l'année 2024, les agents ont su s'adapter au changement de trame. Le format EXCEL n'a pas été un frein au maintien des déclarations des EI. La responsabilité de chacun est prise et une recherche d'amélioration de la rédaction est marquante.
- Une sensibilisation à la rédaction des NEI portée davantage par l'encadrement et l'établissement.
- La déclinaison du sens :
  - ❖ Valoriser le besoin
  - ❖ Le travail mené par les agents
  - ❖ Les axes d'améliorations
    - En formation
    - En pratique professionnelle
- Profils des enfants / addiction / fugues
- L'IDEFHI est un service public qui est amené à accueillir tous types de profils



En termes d'évolution des incidents selon leurs motifs, on constate une forte augmentation (+ 64 %) des comportements hétéro-agressifs par rapport à l'année dernière alors que nous avons déjà une augmentation de + 83%. Ceux-ci restent majoritaires par rapport aux autres motifs.

➡ On observe une hausse de 82 % de situation de maltraitances de jeunes à l'égard d'autres jeunes accueillis.

➡ Plus de 3/4 des incidents (usagers identifiés victimes) sont liés à de la violence physique à l'initiative des jeunes. Sont inclus dans les maltraitances, les agressions sexuelles de jeunes sur d'autres.

➡ Le nombre de NEI relevant une tentative de suicide pour les jeunes accueillis est passé à 171 % d'augmentation en comparaison avec l'année 2023.

### C.2 La scolarité et l'inclusion :

Plus de la moitié de nos effectifs de 2024 a été scolarisée en milieu ordinaire. Cependant, cette étude ne montre pas le nombre de journées d'absence.

Nous identifions 22 jeunes déscolarisés, sans que cela ne soit le reflet de la réalité. 1/5 des jeunes bénéficient d'une scolarité adaptée, dont 59 usagers relèvent d'établissements IME, IMPRO et ITEP.

17 jeunes sont identifiés en scolarité inclusive, soit en collectif, soit en temps individuel.

### C.3 Les hospitalisations :

L'étude du nombre de jour et usagers concernés par des hospitalisations est réalisée à partir de l'outil métier SILAO.

Seules les 6 MECS et les 2 unités de Semi-Autonomie sont les seules structures qui saisissent quotidiennement les éléments.

MECS : 14 % des jeunes accueillis en MECS adolescents sont concernés au cours de leur parcours par une hospitalisation. Le nombre de journée en hospitalisation en psychiatrie montre la vulnérabilité de certains d'entre eux. Un travail de

proximité avec le milieu hospitalier est régulier. Des orientations vers le dispositif



du CAP sont systématiquement réfléchies.

Semi-Autonomie : près de 7% des jeunes accueillis en Semi-Autonomie sont concernés par une hospitalisation lors de leur parcours. Seul 1 jeune sur 4 concerné par l'hospitalisation psychiatrique fait partie de nos effectifs. La prise en charge en Semi-Autonomie reste très soutenue.



## 2. Vie du service au global ou spécifique à certaines prestations

### A Les actions construites avec le public en référence à l'axe 1 du PE (participation, autodétermination, personnalisation de l'accompagnement...)

↳ Le « SAAFIR des Talents » : lors du 1<sup>er</sup> groupe d'expression SAAFIR, les jeunes du service ont eu la volonté de mener un projet commun. Ils ont sollicité différentes manifestations dont le « SAAFIR des Talents ».

Le projet a eu pour objectif de permettre la rencontre de l'ensemble des enfants admis sur le service, favoriser une cohésion entre les différentes équipes du service et décroiser les équipes en vue de faciliter la mise en place de projets transversaux. La journée a été constituée de différents ateliers choisis par les jeunes avec un fil conducteur, ce nouveau service SAAFIR et les Jeux Olympiques en cohérence avec l'accueil en France des Jeux Olympiques 2024.



La conduite du projet s'est organisée de la manière suivante :

- Le pilotage a été porté par des membres de la direction SAAFIR et des agents du service APPUI
- Sur la base du volontariat, les membres de l'action étaient des agents administratifs, des agents éducatifs et des enfants accueillis
- La participation des services fonctionnels a été nécessaire pour la réalisation logistique
- La participation de bénévoles de la Caisse d'Épargne dans le cadre de la journée de la solidarité coordonnée par l'association « Citizens »

Les jeunes ont été force de proposition et pleinement présents lors de la manifestation. Les résultats de l'enquête de satisfaction ont été très positifs, en reflet de cet après-midi de partage et de convivialité.

↳ L'unité Terre-Neuve a accompagné un jeune ayant une problématique de santé importante dans la démarche de soin. Ainsi, en lien étroit avec le SAMNA, il a été organisé la venue du père du jeune en France et son hébergement de façon exceptionnelle sur l'unité et sur un temps donné. Après que la situation du jeune se soit stabilisée son père est reparti en Tunisie.

↳ L'AFR a mis en place un groupe à destination des enfants âgés de 8 à 18 ans intitulé « *le mercredi, tout est dit* ». Les thématiques abordées sont choisies en amont par les enfants. Ainsi, en 2024 ont été abordés : les Droits de Visite et d'Hébergement – la préparation de l'été – « je me prépare à aller voir le juge » – les fêtes et anniversaires quand on est en famille d'accueil.

☞ « Paroles de jeunes » : cette action a pour objectif de promouvoir la vie affective, relationnelle et sexuelle (VARS) au sein de SAAFIR en faveur du bien-être des publics accueillis. En 2024, le projet a été retravaillé avec les jeunes accueillis afin de cerner, comprendre et répondre au mieux à leurs besoins en matière de VARS. Ainsi, tous les jeunes du service ont été invités à participer à 3 séances, dans un espace de Coworking. Le thème de la VARS a été évoqué comme étant une priorité et une préoccupation majeure de la part des jeunes évoquant des difficultés à trouver des réponses et lieux d'expression et de paroles libres à ce sujet.

### B Les actions de proximité ancrées sur le territoire, valorisant le travail des professionnels et les ressources du public, en référence à l'axe 2 du PE (partenariats, conventions, ouverture sur l'extérieur...) ;

☞ En 2024, le service SAAFIR a renouvelé la mise à disposition d'un agent éducatif à hauteur de 40% auprès de la Maison Des Adolescents (MDA) de Rouen, témoignant ainsi de nos liens partenariaux avec la MDA et plus globalement avec les acteurs de santé du territoire.

☞ Dans le cadre de l'accueil d'un jeune en Service Civique International (SCI) et à la demande du Département, l'unité Terre-Neuve a accueilli une délégation tunisienne dans le but de leur expliquer notre travail et la conforter dans l'idée de permettre à certains jeunes de faire leur SCI en France.

☞ Convention avec le Pôle d'Accompagnement pour mineur Isolé Etranger (PAMIE) dans une recherche de montée en compétences de l'ensemble de l'équipe de Terre-Neuve sur les TDS et DA

Le PAMIE est un dispositif créé par le Comité d'Action et de Promotion Sociales (CAPS) en 2016. Ils ont suivi plus de 1000 situations sur le Département de l'Eure leur permettant d'avoir une vision large des problématiques auxquelles peuvent être confrontées les jeunes migrants. Il a pour mission d'accompagner les MNA sur le droit au séjour : Demande d'asile / Demande de régularisation / Demande de déclaration de nationalité / Accompagnement au retour au pays volontaire / Accompagnement à la réunification familiale.

L'idée de la convention avec le PAMIE est de renforcer les compétences de l'équipe de Terre-Neuve dans le domaine de l'accès au titre de séjour et à la demande d'asile avec une rencontre mensuelle qui permet à l'équipe de TN d'identifier des leviers face à des situations complexes.

☞ En 2024, les liens entre le centre d'Hermeville et l'AFR se sont poursuivis et renforcés. Ce sont ainsi 24 jeunes qui ont pu partir en séjour avec cette structure en 2024. Ce centre propose à nos jeunes des séjours d'été à des tarifs préférentiels. Les séjours avec un taux d'encadrement supérieur, la variété des activités sportives et l'attention portée aux enfants sont des atouts majeurs avec ce partenaire. L'élaboration d'une convention avec ce centre pour formaliser et institutionnaliser nos liens est un axe pour 2025.

### ↳ Ateliers proposés sur Terre-Neuve :

- Dans le cadre d'un appel à projet de la fondation de France, l'unité a bénéficié d'un financement pour des sessions d'art thérapie et de socio esthéticienne.
- Dans le cadre de la convention avec Reconnect : Création de coffre-fort numérique et apprentissage du fonctionnement des applications du type AMELI / DOCTOLIB etc.
- Atelier des 17 ans : Echanges autour des enjeux de l'accès à la majorité. Le CJM / la régularisation du séjour sur le territoire / sortie de Terre-Neuve.
- Mise en lien d'une classe de Collège de Saint-Valéry-en-Caux : échanges de courriers et rencontres physiques prévues pour aborder les différences et point communs des uns et des autres avec, en point d'orgue du projet, une exposition à la médiathèque de Saint-Valéry-en-Caux.
- Visite SMEDAR / ateliers éco-gestes mis en place sur l'unité.
- Participation au projet avec le studio WANTED : Réalisation d'un morceau musical et d'un clip, puis présentation lors de la soirée « Drop The Mic » au Théâtre LeTrianon.
- Projet « Maraîchez vous » avec la MJC de Saint-Sever avec une session vendange du 12 au 14 juin 24.
- Participation en transversal à la sortie aux JO para-olympique.

↳ En septembre 2024, une convention a été signée entre l'UDAF et SAAFIR ayant pour objet la mise en place d'ateliers au bénéfice de parents et enfants entre 11 et 14 ans suivis par l'IEDR.

C les actions respectant et promouvant la qualité de vie et des parcours professionnels et le développement durable en référence à l'axe 3 du PE (participation aux projets de l'établissement, formations internes, cadre de vie...) ;

#### C.1 formations :

Au cours de l'année 2024, nous comptabilisons 314 jours de formation pris en charge par l'enveloppe des crédits redistribués. Notre service a souhaité mettre en place une « commission formation » pour identifier les besoins et les priorités du service en matière de formation. Nous avons mis en place 16 sessions de formation en mode collectif et 20 agents ont pu s'inscrire à des formations personnalisées. Nous avons convenu dès le début de l'année de répartir l'enveloppe des crédits redistribués équitablement entre le milieu ouvert et l'hébergement. Cet objectif a été atteint par la participation de 14 agents en internat à des formations proposées par le service, dont la prévention du suicide. Nous avons eu également une vigilance à former les assistants familiaux à la maltraitance invisible.

↳ En 2024, la participation au Congrès de l'ANPF a permis un temps de formation conjoint agents et assistants familiaux.

## C.2 Participation au projet de service :

Pour faire suite au projet d'établissement, après un travail permettant aux agents d'y participer entre 2022 et 2023, la direction SAAFIR a fait appel au volontariat pour permettre une participation élargie des agents. Ils ont été 84 à se manifester.

Il a été identifié 4 groupes sur le volet « usagers ». Pour chaque thématique, les notions de la bienveillance et la territorialisation ont été le fil conducteur ;

↳ Santé / Lien services de soin

↳ Insertion / Handicap

↳ Participation des usagers / Cadre de vie

↳ Personnalisation du parcours / Passage d'une unité à l'autre / Sortie des dispositifs

Sur le volet « professionnels » où il a été évoqué la qualité de vie au travail (QVT), 2 groupes ont été constitués portant sur les mêmes sujets. Cette démarche a permis de répondre à une demande des agents pour aborder les thèmes :

↳ Analyse des pratiques professionnelles / Accompagnement des équipes / Formation

↳ Accueil des nouveaux professionnels / Temps forts de cohésion d'équipe

Les cadres et les coordonnateurs ont été sollicités pour l'animation et la prise de note. Chaque groupe a eu l'occasion de se réunir sur 2 à 3 demi-journées au cours du dernier trimestre 2024 et courant janvier 2025. Le résultat du travail fourni sera rédigé dans un document où il sera priorisé les actions à mener sur notre service en lien avec les 4 axes du projet d'établissement.

## C.3 Cadre de vie :

Conformément au plan pluriannuel de rénovation des MECS instauré au sein de l'établissement, deux unités du service SAAFIR, La Hève et Cordouan, ont bénéficié de travaux de réfection en 2024. Ces interventions ont concerné notamment la peinture ainsi que la rénovation des salles de bain et l'installation de placards dans les chambres. Par ailleurs, des panneaux muraux de type Acrovyn ont été installés dans les pièces de vie et les chambres, afin de limiter l'usure des surfaces et de faciliter l'entretien au quotidien.

En ce qui concerne le parc immobilier, l'année 2024 a été marquée par l'intégration de sept nouveaux appartements dans la dotation du service. Parmi ceux-ci, trois ont été mis à disposition par l'établissement sur le site de Canteleu, deux ont fait l'objet d'acquisitions immobilières, et deux autres ont été loués via des bailleurs privés.

Par ailleurs, pour accompagner l'extension de la capacité d'accueil de l'unité RIV'AGE, une maison située rue Saint-Nicaise a été acquise. Celle-ci est en cours de transformation en bureau éducatif, avec un aménagement prévu au premier trimestre 2025.

Soucieux de garantir des conditions d'accueil optimales, le service a mené, en 2024, 45 visites d'appartements et 10 visites de MECS, en lien avec la DCVT. À la suite de ces évaluations, 11 appartements ont été rénovés, partiellement ou totalement. En partenariat avec le service technique, un projet a permis l'installation de machines à laver dans 5 logements de l'unité ZEPHYR, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie des usagers.

**D les actions de gouvernance basée sur la participation des publics et sur la démarche qualité en référence à l'axe 4 du PE (Groupes d'expression, gestion des EI, démarche qualité, évaluation externe de la qualité, élaboration du projet de service...).**

### D.1 Le groupe d'expression



Ce nouveau service SAAFIR a eu pour volonté d'organiser le groupe d'expression pour l'ensemble des modalités d'accueil. Il s'est réuni à trois reprises au cours de l'année. La participation a été effective pour les MECS, la Semi-Autonomie, l'AFR et les MNA. Cependant, la mobilisation du milieu ouvert n'a pas eu la réussite escomptée. Nous avons commencé par la présentation de ce nouveau service et les élections des représentants du CDU. Nous avons fait participer les enfants à une élection. La démarche était en lien avec une mise en situation d'une action de citoyenneté. Nous avons travaillé au cours de l'année auprès des cadres l'effectivité des réunions des jeunes. Une note de service à l'attention des cadres a été réalisée par la Direction afin d'apporter un cadre. Il est demandé la transmission des comptes rendus des réunions jeunes. De plus, afin de faciliter la lecture des comptes rendus du groupe d'expression, ces derniers sont rédigés en FALC. Dès la réception du premier compte rendu, le service a reçu des remerciements des usagers.

### D.2 La gestion des EI

Un observatoire à l'échelle de notre service a été organisé lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2024. Au cours de l'année, nous avons maintenu le travail engagé auprès des cadres et des agents. L'appropriation de la trame NEI et nos obligations en lien avec tout incident sont davantage comprises. La gestion de la procédure est connue de tous. L'étude des EI a montré la nécessité de former nos agents aux écrits professionnels et à l'inscription de formation en lien avec les problématiques rencontrées comme les addictions ou encore les comportements à risque prostitutionnel.

### D.3 la démarche qualité à travers le COPIL Qualité SAAFIR

La fusion de trois directions en deux a obligé dans un premier temps à faire un état des lieux des attendus dans le cadre de la démarche qualité. A la veille des évaluations externes, nous avons conduit les travaux suivants :

↳ L'harmonisation de la trame des comptes rendus de réunion et les livrets d'accueil des unités. Cette approche n'a pas été comprise dans un premier temps. En effet, la notion de compte rendu ne semblait pas être identifiée comme un outil managérial et utile pour tous. Malgré les efforts des animateurs de ce COPIL, nous n'avons pas réussi à atteindre notre objectif sur l'ensemble des territoires de notre service. Néanmoins, concernant les livrets d'accueil des unités, une dynamique positive a été constatée. Les agents se sont sentis concernés et ont su apporter des modifications utiles pour les usagers.

↳ Le projet personnalisé : Nous avons fait le choix de porter ce sujet, compte tenu du constat de la difficulté à mettre en place ce document obligatoire issu de la loi du 2 janvier 2002. Il a été convenu de mettre en place une formation spécifique en 2025 afin de permettre aux agents éducatifs d'asseoir le travail d'accompagnement dans ce document partagé avec les différents protagonistes concernés.

# EXEMPLE

## Conclusion : Perspectives

### Les projets et événements à venir en 2025

#### ↳ Déménagement de l'unité Riv'age

Le 07.02.25, l'unité Riv'age quittera les locaux situés rue de Brisout de Barneville à Rouen rive gauche pour intégrer une maison acquise par l'IDFHI, située rue Saint-Nicaise à Rouen rive droite. L'installation dans ces nouveaux locaux permettra de mieux répondre aux besoins du public accueilli, notamment quant à la dimension des ateliers collectifs.

#### ↳ Les évaluations externes par modalité de prise en charge

De mars à septembre 2025, les différentes modalités de prise en charge proposées par SAAFIR feront l'objet d'une évaluation externe par le cabinet ARFOS, en lien étroit avec la direction APPUI. Ces temps forts qui vont rythmer l'année 2025 vont permettre de coter la qualité de la prestation offerte aux usagers conformément au référentiel de la Haute Autorité de Santé, mais aussi de dégager des axes d'amélioration de la qualité.

#### ↳ Projet de service SAAFIR

L'année 2025 sera celle de la finalisation du projet de service SAAFIR, en déclinaison du projet d'établissement. Les groupes de travail ont débuté en fin d'année 2024, la rédaction des fiches action se fera en 2025.

#### ↳ Projet entre le SPIP de Seine-Maritime et Riv'age afin d'être structure habilitée Placement à l'Extérieur

2025 devrait permettre à Riv'age de devenir une structure habilitée pour mettre en œuvre la mesure de placement à l'extérieur, formalisant ainsi nos liens avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

#### ↳ La montée en compétence des assistants familiaux quant à l'utilisation des outils informatiques et du logiciel métier SILAO

Un programme d'accompagnement des assistants familiaux à l'appropriation et l'utilisation des outils informatiques mis à leur disposition et du logiciel métier SILAO se déploiera en 2025. La DSN est aussi partie prenante de ce projet.

